

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

Le présent Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers semestriels ou annuels complets du fonds de placement. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels sans frais, en composant le 1 800 668-3528, en écrivant à CI Investments Inc., 2, rue Queen Est, 20^e étage, Toronto (Ontario) M5C 3G7, ou en visitant notre site Web, au www.ci.com, ou le site Web de SEDAR, au www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

RÉSULTATS

Du 31 mars au 30 septembre 2019, la valeur liquidative du Fonds d'énergie Sentry (le Fonds) a diminué de 8,6 millions de dollars pour s'établir à 35,3 millions de dollars. Le Fonds a enregistré des rachats nets de 1,7 million de dollars au cours de la période. Le rendement du portefeuille a entraîné une diminution de l'actif de 4,8 millions de dollars. Le Fonds a versé des distributions totalisant 2,1 millions de dollars. Les parts de série A ont dégagé un rendement de -11,5 %, après paiement des honoraires et des frais, pour la période de six mois close le 30 septembre 2019. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a affiché un rendement de -9,5 %. L'indice de référence est l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX.

La performance des autres séries de parts du Fonds est sensiblement identique à celle des parts de série A si ce n'est des différences de structure des honoraires et des frais. Pour les rendements des autres séries, consultez la section « Rendements passés ».

Le 14 septembre 2019, les installations saoudiennes de traitement de pétrole d'Abqaïq et de Khurais ont subi des attaques de drones et de missiles. L'attaque a interrompu environ 6 % de la production pétrolière mondiale, soit 700 000 barils équivalent pétrole par jour (BOE/D) de production liquide naturelle et plus de 2 milliards de pieds cubes par jour (pi3/j) d'approvisionnement en gaz naturel. Cet événement constitue l'une des plus importantes perturbations sur les marchés de l'énergie.

Malgré la recrudescence des tensions géopolitiques, les prix du brut West Texas Intermediate et Brent ont fléchi de plus de 10 % en six mois. Les incertitudes commerciales américano-chinoises ont pesé lourdement sur les prévisions de demande de pétrole. Ce qui a également limité le potentiel haussier du prix du brut a été l'aptitude de l'Arabie saoudite à continuer de servir ses clients à partir de ses stocks et de sa capacité de production de remplacement.

Les premiers indicateurs de l'initiative de réduction des émissions de soufre de l'Organisation maritime internationale (OMI) à compter de 2020 ont influé sur le marché, et le mazout à haute teneur en soufre (HSFO) s'est même négocié à la baisse de 30 % à un certain point en septembre. L'initiative OMI 2020 exige du transport maritime une transition au mazout à faible teneur en soufre. Cela pourrait potentiellement creuser l'écart entre le brut léger et le brut lourd, ce dernier produisant plus d'HSFO de faible valeur, doit avoir un prix inférieur pour encourager l'usage à la raffinerie.

Les prix du gaz naturel au Canada étaient en baisse de 18 % au cours des six derniers mois. L'offre potentielle de gaz naturel à faible coût en Amérique du Nord est abondante, comme le montre la croissance de 8 milliards de pieds cubes/jour aux États-Unis en 2018, soit la moitié de la production canadienne totale.

Le rendement du Fonds au cours des six derniers mois a été stimulé par son placement dans Crescent Point Energy Corp. Cette société a annoncé la cession de multiples actifs pendant le trimestre, ce qui a aidé à réduire sa dette nette à moins de 3 milliards de dollars US comparativement à 4 milliards de dollars à la fin de 2018.

Par contre, Encana Corp. a nuí au rendement au cours du trimestre. L'entreprise a continué d'enregistrer des améliorations opérationnelles soutenues, surtout pour les actifs de Meramec nouvellement acquis. Elle a réduit les coûts liés au puits de Meramec de 8 à 6,5 millions de dollars US, et accru ses économies de frais généraux et administratifs annualisés de 125 à 175 millions de dollars US. Cependant, comparativement à ses pairs, cette société génère une croissance inférieure à la moyenne lorsque le prix du brut est inférieur à 55 \$ US le baril. Les flux de trésorerie de la société ont également été affectés par le fléchissement du gaz naturel.

Les transactions au cours du trimestre comprennent la réduction de la position du Fonds dans Cenovus Energy Inc., compte tenu de nos perspectives mitigées pour le brut et la possibilité de l'élargissement du différentiel du brut lourd avec la mise en œuvre de l'initiative OMI 2020. Le différentiel du brut lourd continue de se rétrécir en raison de la réduction de la production imposée par le gouvernement de l'Alberta. Ce différentiel devrait se creuser jusqu'au niveau du secteur ferroviaire, qui se rapproche de 20 \$ US le baril.

Dans l'ensemble, le Fonds s'est laissé distancer par son indice de référence pour la période.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient augmentent, ce qui pourrait soutenir le marché du brut. Cependant, l'équilibre à court terme entre l'offre et la demande sur ce marché semble problématique. Malgré la réduction de la production par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la croissance de l'offre hors OPEP s'accéléra dans les prochains trimestres, alors que la Norvège accroît la production avec le démarrage du projet Johan Sverdrup de 440 000 barils équivalent pétrole par jour, et alors que démarre le projet Liza pouvant aller jusqu'à 120 000 barils équivalent pétrole en Guyana. La production de gaz de schiste aux États-Unis pourrait s'accélérer avec l'entrée en service de nouveaux pipelines d'acheminement de pétrole et de gaz naturel dans le bassin Permien ce trimestre. De même, les préoccupations relatives à la demande de pétrole résultant des tensions commerciales courantes devraient continuer de planer sur les marchés du brut.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

Le 19 septembre 2019, James McPhedran est devenu membre du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds CI et, le 15 août 2019, John Reucassel a renoncé à son siège au CEI des Fonds CI.

Fusions de fonds

Le 23 septembre 2019, CI Investments Inc. a annoncé des fusions de fonds. Ces fusions, sous réserve d'avoir reçu toutes les approbations requises des porteurs de parts et des organismes de réglementation, s'il y a lieu, entreront en vigueur le 22 novembre 2019 ou vers cette date. Sous réserve d'une approbation, le Fonds d'énergie Sentry fusionnera avec la Catégorie de société énergie mondiale Signature.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Gestionnaire, conseiller en valeurs et fiduciaire

CI Investments Inc. est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. En contrepartie de frais de gestion, le gestionnaire offre les services de gestion nécessaires aux activités quotidiennes du Fonds. En contrepartie de frais d'administration, le gestionnaire s'acquitte de tous les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception des coûts d'emprunt, des frais d'intérêt, des frais liés aux assemblées des porteurs de parts (dans la mesure permise par la réglementation canadienne des valeurs mobilières), des frais engagés par le CEI, des frais liés au respect des nouvelles exigences gouvernementales et réglementaires imposées le ou après le 16 février 2018 et des nouveaux frais imposés par le gouvernement, des frais liés aux modifications des exigences gouvernementales et réglementaires existantes apportées le ou après le 16 février 2018 (y compris l'augmentation des droits de dépôt réglementaires), des nouveaux types de frais qui n'étaient pas engagés avant le 16 février 2018, y compris ceux qui découlent de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires ou qui sont liés à des services externes qui n'étaient habituellement pas facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 16 février 2018, ainsi que des frais d'exploitation engagés hors du cours normal des activités du Fonds le ou après le 16 février 2018.

Les taux des frais de gestion et des frais d'administration au 30 septembre 2019 pour chacune des séries sont indiqués ci-après :

	Taux des frais de gestion annuels (%)	Taux des frais d'administration annuels (%)
Série A	1,900	0,22
Série B	2,150	0,22
Série F	0,900	0,22
Série I	Payés directement par les investisseurs	-
Série P	Payés directement par les investisseurs	0,15
Série X	1,100	0,22

Le gestionnaire a perçu des frais de gestion de 0,3 million de dollars et des frais d'administration de 0,04 million de dollars pour la période.

Frais de gestion

Environ 26 % des frais de gestion totaux ont servi à payer les commissions de vente et de suivi. Les 74 % restants ont été affectés aux services de gestion des placements et à d'autres tâches d'administration générale.

Comité d'examen indépendant

Le Fonds a reçu des instructions permanentes du CEI du Fonds, relativement aux opérations entre parties liées suivantes :

- opérations sur les titres de CI Financial Corp.; et
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et que le gestionnaire informe le CEI de toute violation importante d'une condition des instructions permanentes. Les instructions permanentes exigent, entre autres, que les décisions de placement relative aux opérations entre parties liées a) soient libres de toute influence de la part d'entités liées au gestionnaire et ne prennent en compte aucun facteur touchant une entité liée au gestionnaire; b) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire sans égard à des facteurs autres que l'intérêt véritable du Fonds; c) soient prises conformément aux politiques et procédures du gestionnaire; et d) permettent d'obtenir des résultats équitables et raisonnables pour le Fonds. Le CEI examine ensuite chaque trimestre les opérations effectuées par le gestionnaire en vertu des instructions permanentes, en vue de s'assurer de leur conformité.

Au cours de la période de référence, le Fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées.

À moins d'indication contraire, le Fonds n'a été partie à aucune opération entre parties liées durant la période close le 30 septembre 2019.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux suivants, qui présentent les principales données financières relatives au Fonds, ont pour but de vous aider à comprendre les résultats du Fonds pour les six dernières périodes.

Actif net par part (\$) ^{(1)(2)(4)*}	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période présentée ⁽²⁾	
	Actif net à l'ouverture de la période ⁽²⁾	Total des revenus	Total des charges (hors distributions)	Gains (pertes) réalisés de la période	Gains (pertes) latents de la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ⁽²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ⁽²⁾⁽³⁾
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Série A												
Début des activités : 16 mars 2009												
30 sept. 2019	2,48	0,03	(0,03)	(0,34)	0,05	(0,29)	-	-	-	(0,12)	(0,12)	2,08
31 mars 2019	3,31	0,07	(0,08)	(0,29)	(0,24)	(0,54)	-	-	-	(0,27)	(0,27)	2,48
31 mars 2018	4,25	0,08	(0,11)	(0,59)	(0,12)	(0,74)	-	-	-	(0,25)	(0,25)	3,31
31 mars 2017	4,20	0,10	(0,13)	(0,28)	0,54	0,23	-	-	-	(0,21)	(0,21)	4,25
31 mars 2016	5,81	0,18	(0,14)	(0,53)	(0,62)	(1,11)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,20
31 mars 2015	8,28	0,25	(0,23)	(0,02)	(1,78)	(1,78)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	5,81
Série B												
Début des activités : 16 mars 2009												
30 sept. 2019	2,46	0,03	(0,03)	(0,34)	0,04	(0,30)	-	-	-	(0,12)	(0,12)	2,05
31 mars 2019	3,28	0,07	(0,08)	(0,27)	(0,31)	(0,59)	-	-	-	(0,27)	(0,27)	2,46
31 mars 2018	4,24	0,08	(0,12)	(0,61)	(0,11)	(0,76)	-	-	-	(0,25)	(0,25)	3,28
31 mars 2017	4,20	0,11	(0,15)	(0,31)	0,69	0,34	-	-	-	(0,21)	(0,21)	4,24
31 mars 2016	5,81	0,18	(0,14)	(0,53)	(0,62)	(1,11)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,20
31 mars 2015	8,28	0,25	(0,23)	(0,02)	(1,78)	(1,78)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	5,81
Série F												
Début des activités : 16 mars 2009												
30 sept. 2019	2,91	0,04	(0,02)	(0,39)	0,06	(0,31)	-	-	-	(0,14)	(0,14)	2,45
31 mars 2019	3,83	0,08	(0,05)	(0,33)	(0,26)	(0,56)	-	-	-	(0,31)	(0,31)	2,91
31 mars 2018	4,86	0,09	(0,08)	(0,72)	(0,08)	(0,79)	-	-	-	(0,28)	(0,28)	3,83
31 mars 2017	4,75	0,12	(0,09)	(0,32)	0,66	0,37	-	-	-	(0,24)	(0,24)	4,86
31 mars 2016	6,42	0,20	(0,09)	(0,59)	(0,67)	(1,15)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,75
31 mars 2015	8,97	0,28	(0,13)	(0,08)	(2,34)	(2,27)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	6,42
Série I												
Début des activités : 16 mars 2009												
30 sept. 2019	3,33	0,04	-	(0,46)	0,07	(0,35)	-	-	-	(0,16)	(0,16)	2,83
31 mars 2019	4,33	0,09	(0,02)	(0,34)	(0,12)	(0,39)	-	-	-	(0,35)	(0,35)	3,33
31 mars 2018	5,43	0,11	(0,03)	(0,78)	(0,11)	(0,81)	-	-	-	(0,32)	(0,32)	4,33
31 mars 2017	5,23	0,13	(0,02)	(0,40)	0,89	0,60	-	-	-	(0,26)	(0,26)	5,43
31 mars 2016	6,94	0,22	(0,03)	(0,68)	(0,68)	(1,17)	-	(0,02)	-	(0,45)	(0,47)	5,23
31 mars 2015	9,53	0,29	(0,10)	(0,16)	(1,29)	(1,26)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	6,94
Série P												
Début des activités : 25 mars 2015												
30 sept. 2019	3,05	0,04	-	(0,42)	0,09	(0,29)	-	-	-	(0,14)	(0,14)	2,59
31 mars 2019	3,96	0,08	(0,02)	(0,37)	(0,30)	(0,61)	-	-	-	(0,31)	(0,31)	3,05
31 mars 2018	4,97	0,10	(0,03)	(0,74)	(0,12)	(0,79)	-	-	-	(0,29)	(0,29)	3,96
31 mars 2017	4,80	0,12	(0,06)	0,18	(0,93)	(0,69)	-	-	-	(0,24)	(0,24)	4,97
31 mars 2016	6,42	0,21	(0,02)	(0,44)	(3,11)	(3,36)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,80
31 mars 2015	6,48	0,02	(0,02)	(0,01)	-	(0,01)	-	-	-	(0,05)	(0,05)	6,42
Série X												
Début des activités : 9 mai 2002												
30 sept. 2019	2,73	0,04	(0,02)	(0,37)	0,06	(0,29)	-	-	-	(0,14)	(0,14)	2,29
31 mars 2019	3,62	0,07	(0,07)	(0,32)	(0,29)	(0,61)	-	-	-	(0,29)	(0,29)	2,73
31 mars 2018	4,63	0,09	(0,10)	(0,66)	(0,12)	(0,79)	-	-	-	(0,27)	(0,27)	3,62
31 mars 2017	4,55	0,11	(0,12)	(0,32)	0,70	0,37	-	-	-	(0,23)	(0,23)	4,63
31 mars 2016	6,20	0,19	(0,11)	(0,55)	(0,77)	(1,24)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,55
31 mars 2015	8,72	0,27	(0,17)	0,01	(1,92)	(1,81)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	6,20

*Les notes se rapportant aux tableaux se trouvent à la fin de la section Actif net par part des Faits saillants financiers.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

- 1) Ces données proviennent des états financiers semestriels et annuels du Fonds.
 - 2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la série pertinente au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part liée aux activités est calculée à partir du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pertinente au cours de la période.
 - 3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.
 - 4) Ces données sont fournies pour la période close le 30 septembre 2019 et les exercices clos les 31 mars.
-

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires ^{(1)(B)*}

	Total de l'actif net ⁽¹⁾ en milliers de dollars	Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾ en milliers	Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ⁽²⁾ %	Ratio des frais de gestion avant taxes ⁽²⁾ %	Taxe de vente harmonisée ⁽²⁾ %	Ratio des frais de gestion après taxes ⁽²⁾ %	Taux effectif de la TVH pour la période ⁽²⁾ %	Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ %	Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ %
Série A									
Début des activités : 16 mars 2009									
30 sept. 2019	23 186	11 161	2,32	2,12	0,20	2,32	9,29	0,30	25,98
31 mars 2019	28 795	11 604	2,50	2,29	0,21	2,50	9,40	0,27	78,40
31 mars 2018	41 860	12 665	2,64	s.o.	s.o.	2,64	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	63 857	15 030	2,59	s.o.	s.o.	2,59	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	83 901	19 987	2,90	s.o.	s.o.	2,87	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	98 947	17 042	2,72	s.o.	s.o.	2,72	s.o.	0,22	54,34
Série B									
Début des activités : 16 mars 2009									
30 sept. 2019	4 144	2 020	2,59	2,37	0,22	2,59	9,38	0,30	25,98
31 mars 2019	5 030	2 049	2,80	2,54	0,26	2,80	10,07	0,27	78,40
31 mars 2018	9 369	2 854	2,94	s.o.	s.o.	2,94	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	20 342	4 803	2,89	s.o.	s.o.	2,89	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	83 901	19 987	2,90	s.o.	s.o.	2,87	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	98 947	17 042	2,72	s.o.	s.o.	2,72	s.o.	0,22	54,34
Série F									
Début des activités : 16 mars 2009									
30 sept. 2019	2 607	1 063	1,23	1,12	0,11	1,23	9,99	0,30	25,98
31 mars 2019	3 508	1 206	1,42	1,29	0,13	1,42	9,80	0,27	78,40
31 mars 2018	5 269	1 377	1,49	s.o.	s.o.	1,49	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	10 843	2 229	1,46	s.o.	s.o.	1,46	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	8 815	1 856	1,50	s.o.	s.o.	1,47	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	11 820	1 841	1,36	s.o.	s.o.	1,36	s.o.	0,22	54,34
Série I									
Début des activités : 16 mars 2009									
30 sept. 2019	686	242	-	-	-	-	-	0,30	25,98
31 mars 2019	823	247	0,22	0,20	0,02	0,22	8,55	0,27	78,40
31 mars 2018	2 258	522	0,18	s.o.	s.o.	0,18	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	3 099	571	0,20	s.o.	s.o.	0,20	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	4 965	949	0,26	s.o.	s.o.	0,23	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	4 715	679	0,14	s.o.	s.o.	0,14	s.o.	0,22	54,34
Série P									
Début des activités : 25 mars 2015									
30 sept. 2019	358	138	0,16	0,15	0,01	0,16	5,52	0,30	25,98
31 mars 2019	479	157	0,29	0,27	0,02	0,29	6,09	0,27	78,40
31 mars 2018	606	153	0,34	s.o.	s.o.	0,34	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	889	179	0,34	s.o.	s.o.	0,34	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	8	2	0,42	s.o.	s.o.	0,39	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	10	2	0,27	s.o.	s.o.	0,27	s.o.	0,22	54,34
Série X									
Début des activités : 9 mai 2002									
30 sept. 2019	4 314	1 881	1,45	1,32	0,13	1,45	9,68	0,30	25,98
31 mars 2019	5 258	1 924	2,02	1,84	0,18	2,02	9,52	0,27	78,40
31 mars 2018	7 810	2 156	2,03	s.o.	s.o.	2,03	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	12 432	2 685	2,01	s.o.	s.o.	2,01	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	14 233	3 132	2,08	s.o.	s.o.	2,04	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	22 137	3 572	1,86	s.o.	s.o.	1,86	s.o.	0,22	54,34

*Les notes se rapportant aux tableaux se trouvent à la fin de la section Faits saillants financiers.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

1) Ces données proviennent des états financiers semestriels et annuels du Fonds.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction) imputées au Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la part proportionnelle revenant au Fonds des charges liées aux fonds sous-jacents, le cas échéant. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le taux applicable à chaque province selon la résidence du porteur de parts et peut être différent de 13 %.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période, y compris la part proportionnelle revenant au Fonds des charges liées aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. On calcule le taux de rotation du portefeuille en divisant le coût des achats ou, s'il est moins élevé, le produit des ventes de titres en portefeuille pour la période, déduction faite de la trésorerie et des placements à court terme échéant à moins d'un an et compte non tenu des actifs acquis dans le cadre d'une fusion, s'il y a lieu, par la moyenne de la juste valeur mensuelle des placements au cours de la période.

5) Ces données sont fournies pour la période close le 30 septembre 2019 et les exercices clos les 31 mars.

Fonds d'énergie Sentry

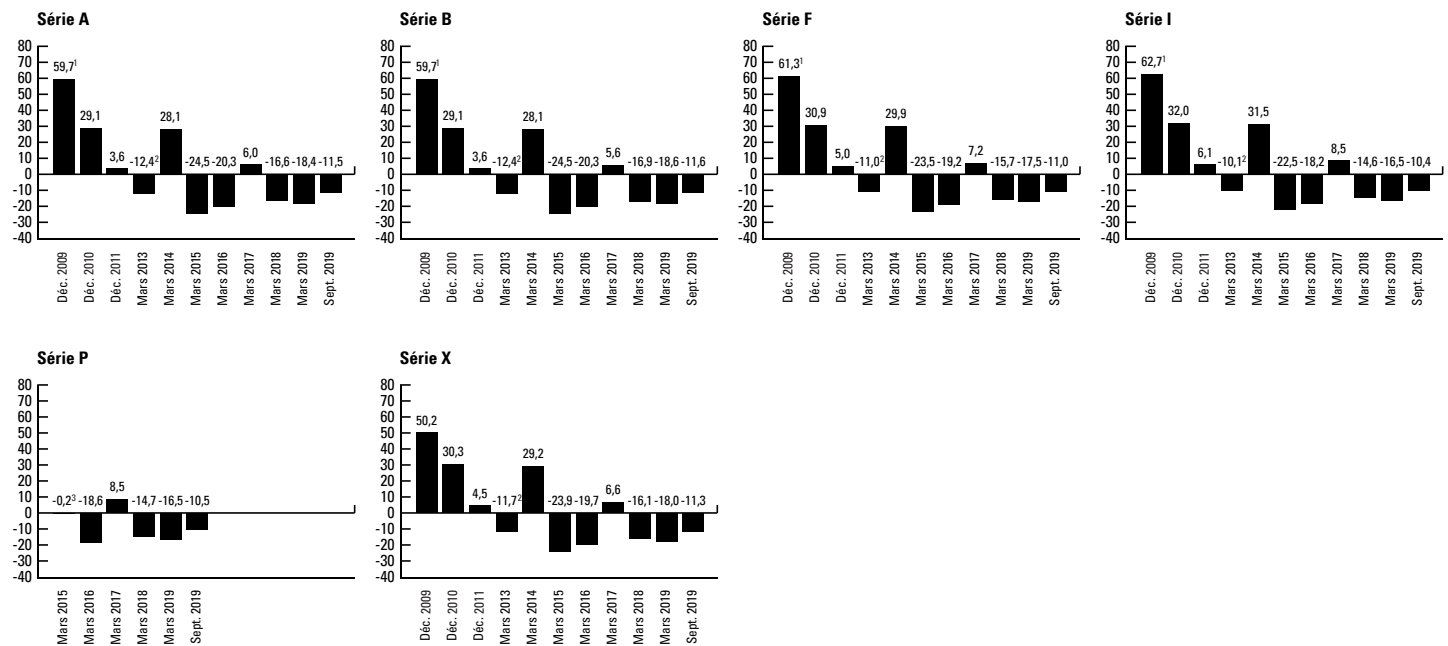
Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

RENDEMENTS PASSÉS

Cette section contient une description des résultats passés du Fonds, lesquels ne sont pas nécessairement représentatifs des rendements futurs. Les données présentées ont été établies en prenant pour hypothèse que les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires des séries pertinentes du Fonds. De plus, elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement et des autres frais facultatifs qui auraient eu pour effet de réduire les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques suivants présentent le rendement semestriel et annuel du Fonds pour chacune des périodes présentées et illustrent la variation du rendement d'une période à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, l'augmentation ou la diminution, calculée en date du dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période en question, sauf indication contraire.



1 Le rendement de 2009 couvre la période du 16 mars 2009 au 31 décembre 2009.

2 Le rendement de 2013 couvre la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2013.

3 Le rendement de 2015 couvre la période du 25 mars 2015 au 31 mars 2015.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 30 septembre 2019

APERÇU DU PORTEFEUILLE au 30 septembre 2019

Catégorie	% de l'actif net	Catégorie	% de l'actif net	Les 25 principaux titres	% de l'actif net
Répartition par pays		Répartition par secteur			
Canada	53,7	Énergie	81,5	Trésorerie et équivalents	16,8
É.-U.	22,6	Trésorerie et équivalents	16,8	Suncor Énergie Inc.	9,0
Trésorerie et équivalents	16,8	Services financiers	1,6	Total S.A.	4,6
France	4,6	Autres actifs (passifs) nets	0,1	Canadian Natural Resources Ltd.	4,2
Italie	2,2			ARC Resources Ltd.	4,1
Autres actifs (passifs) nets	0,1			Keyera Corp.	4,0
				Kelt Exploration Ltd.	4,0
				Cenovus Energy Inc.	3,4
				Diamondback Energy Inc.	3,2
				NuVista Energy Ltd.	3,2
				Parex Resources Inc.	3,1
				Exxon Mobil Corp.	3,0
				EnCana Corp.	3,0
				Hess Corp.	2,9
				EOG Resources Inc.	2,8
				Concho Resources Inc.	2,7
				Pembina Pipeline Corp.	2,5
				Husky Energy Inc.	2,4
				Marathon Petroleum Corp.	2,4
				Enerplus Corp.	2,3
				Saipem SpA	2,2
				ConocoPhillips Co.	2,1
				Secure Energy Services Inc.	1,9
				Freehold Royalties Ltd.	1,9
				Enbridge Inc.	1,8
				Total de l'actif net (en milliers de dollars)	35 295 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour seront disponibles sur une base trimestrielle.

REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer

sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-ci. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.